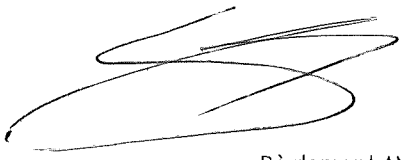
Certifié conforme



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	54 659	43 482	11 177	6 149
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	173 838	84 916	88 922	87 282
	Autres immobilisations corporelles	117 075	78 217	38 858	36 804
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				1 000
	Autres immobilisations financières	196 290		196 290	114 876
	Total de l'actif immobilisé (III)	**541 877**	**206 615**	**335 262**	**246 126**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	253 637		253 637	239 466
	En-cours de production	61 632		61 632	120 745
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	836		836	776
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 452 518	5 134	2 447 384	2 125 646
	Autres créances	81 960		81 960	93 371
	Charges constatées d'avance	90 222		90 222	59 006
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	328 250		328 250	265 774
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 269 054**	**5 134**	**3 263 921**	**2 904 784**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**3 810 931**	**211 749**	**3 599 182**	**3 150 910**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	187 448	112 878
(2) dont créances à moins d'un an	2 812 148	2 399 033

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital(dont versé 253 000)	253 000	253 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	187 000	187 000
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(102 858)	(147 208)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**8 952**	**44 350**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**347 094**	**338 141**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		20 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		**20 000**
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	30 938	2 803
	Emprunts et dettes financières divers (2)	401 328	239 301
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 287	739 718
	Dettes fiscales et sociales	583 353	427 460
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 327 589	1 324 178
	Produits constatés d'avance	167 593	59 309
	Total des dettes (1)	**3 252 088**	**2 792 769**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**3 599 182**	**3 150 910**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	8 952,28	44 349,84
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 938 744	2 704 785
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 599 182** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 898 426** euros et un total **charges** de **6 889 474** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **8 952** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant. Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres informations ayant une influence sur les résultats de l'entreprise

La société Financière Liberty a accordé au cours de l'exercice 2019 un abandon de créances à AT INDUSTRIE à hauteur de 200 000 €. La société Financière Liberty a accordé au cours de l'exercice 2025 un abandon de créances à AT INDUSTRIE à hauteur de 75 000 €. Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune définie comme suit :
"Les créances seront reconstituées en tout ou partie à concurrence des résultats positifs à venir de telle sorte que la situation nette, après impôt sur les sociétés et reconstitution des comptes courants, soit supérieure ou égal au capital social. Les créances seront reconstituées dans leur intégralité dans le cas ou l'actionnaire concerné vendrait l'intégralité des titres de la société".
Au 31/12/25, la société Financière Liberty a décidé, malgré la perspective d'un résultat bénéficiaire de la société AT Industrie, de ne pas mettre en œuvre la clause de retour à meilleure fortune telle que définie antérieurement afin de contribuer à la poursuite de la consolidation de ses fonds propres.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Autres	42 689		11 970			54 659
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**42 689**		**11 970**			**54 659**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	156 840		16 998			173 838
	Instal., agencement, aménagement div ers	57 956		4 220			62 176
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 128		10 771			54 899
	Emballages récupérables et div ers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Av ances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**258 923**		**31 990**			**290 913**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	115 876		493 924		413 510	196 290
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**115 891**		**493 924**		**413 510**	**196 305**
	TOTAL	**417 503**		**537 884**		**413 510**	**541 877**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			36 541	6 942		43 482
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**36 541**	**6 942**		**43 482**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			69 557	15 359		84 916
	Autres Instal., agencement, aménagement div ers			33 814	5 256		39 070
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			31 465	7 682		39 147
	Emballages récupérables et div ers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**134 837**	**28 296**		**163 133**
	TOTAL			**171 377**	**35 238**		**206 615**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de dév eloppement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt div ers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, div ers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	20 000		20 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**20 000**		**20 000**	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 134			5 134
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 134**			**5 134**
	TOTAL GENERAL	**25 134**		**20 000**	**5 134**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			20 000	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	196 290	187 448	8 842
	Clients douteux ou litigieux	6 161	6 161	
	Autres créances clients	2 446 357	2 446 357	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 234	1 234	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 085	62 085	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	18 640	18 640	
	Charges constatées d'avance	90 222	90 222	
	TOTAL DES CREANCES	**2 820 990**	**2 812 148**	**8 842**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 000		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	30 764	30 764		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	174	174		
	Emprunts et dettes financières divers	87 984	87 984		
	Fournisseurs et comptes rattachés	741 287	741 287		
	Personnel et comptes rattachés	152 172	152 172		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	153 297	153 297		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	273 787	273 787		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 098	4 098		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	313 344			313 344
	Autres dettes	1 327 589	1 327 589		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	167 593	167 593		
	TOTAL DES DETTES	**3 252 088**	**2 938 744**		**313 344**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	140 588			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	313 344			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**916 860**
Autres créances clients		**896 986**
CLIENTS : FACTURES A ETABLIR	896 986	
Autres créances		**19 875**
FOURNISSEURS : AVOIRS NON PARVENUS	2 125	
PRODUITS A RECEVOIR : CPAM	1 234	
DIVERS : PRODUITS A RECEVOIR	16 515	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**259 943**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**5 455**
INTERÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	174	
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	5 281	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**16 143**
FOURNISSEURS : FACTURES NON PARVENUES	16 143	
Dettes fiscales et sociales		**214 029**
PERSONNEL : CONGES ET RTT A PAYER	135 316	
PERSONNEL : CHARGES A PAYER	168	
PROVISION RTT	189	
PROVISION RECUP ET HS	4 588	
PROVISION PRIME	11 911	
ORGANISMES SOCIAUX : CHARGES SUR CONGES A PAY	51 096	
ORGANISMES SOCIAUX : CHARGES A PAYER	2 732	
PROVISION CHARGES/RTT	81	
PROVISION CHARGES/RECUP ET HS	1 528	
PROVISION CHARGES PRIMES	5 194	
ETAT : CHARGES A PAYER	1 225	
Autres dettes		**24 317**
CLIENTS : RRR A ACCORDER	18 512	
DIVERS : CHARGES A PAYER	5 804	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		90 222	90 222
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			90 222

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		167 593	**167 593**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**167 593**

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redev ances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

A T INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 253 000 euros
Siège social : ESPACE ECONOMIQUE DE LA BRESSANDIERE, 79200 CHATILLON SUR THOUET
518 455 852 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 8 952,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	8 952,28 euros
Absorption des pertes antérieures	8 952,28 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société FINANCIERE LIBERTY

